



Bruxelles, le 20 avril 2022

CM 2730/22

JUSTCIV

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: berenice.lemoine@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-2814636

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du groupe de travail
Questions de Droit Civil (Affaires Générales)

Date: 3 mai 2022

Heure: 10:00

Lieu: Vidéoconférence

Cette réunion se tiendra en mode virtuel par le biais de la plateforme de visioconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. En raison de contraintes techniques, la réunion ne pourra pas bénéficier de service d'interprétation.

Le nombre maximum de personnes autorisées à se connecter par délégation d'État membre est de **1+1**.

Une note d'information sur les modalités d'accès au système et les codes d'accès à la réunion seront diffusés séparément aux participants.

Format : 1+ 1

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Relations avec la Conférence de la Haye de droit international privé
 - a) Première réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la Convention Recouvrement des aliments de 2007 et du Protocole Obligations alimentaires de 2007, 17-19 mai 2022 (La Haye)
 - Coordination de la position de l'Union
ST 8275/22 (*document à paraître*)
 - b) Discussions relatives à l'établissement de la position de l'Union concernant l'adhésion d'Etats tiers aux Conventions de la Haye prévoyant une procédure d'approbation tacite/sans objection
 - Présentation par le Service juridique du Conseil de l'arrêt rendu par la Cour (Grande chambre) dans l'affaire C-275/20, *Commission/Conseil*
ST 7731/22
 - Échange de vues
ST 8277/22 (*document à paraître*)
3. Point divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.